

Justificatif généré le 29/02/2024

Support de parution :



**Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 29/02/2024  
Département : (75) Paris  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/727319](http://www.actu-juridique.fr/a/727319)  
N° d'annonce : 727319

## ESSILOR ACADEMY EUROPE

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1.334.033,60 €

**Siège social** : 13 RUE MOREAU 75012 PARIS

413 157 280 R.C.S. Paris

Suivant déclaration en date du 26 février 2024, l'associé unique, la société ESSILOR INTERNATIONAL, société par actions simplifiée, 147 Rue de Paris 94220 Charenton-le-Pont, 439 769 654 R.C.S. Créteil a décidé de dissoudre la société ESSILOR ACADEMY EUROPE en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société ESSILOR ACADEMY EUROPE à la société ESSILOR INTERNATIONAL.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Paris.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification** : #a4f9ebCO

<https://digitalisation.actulegales.fr/#a4f9ebCO>

